

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 166

Artikel: Vme cours de vacances : organisé par l'Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... • 6.50
Le Numéro.... • 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, • 80.— 160.—
La case 1. insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : Cours de Vacances suffragiste. — La quinzaine féministe: en Angleterre, en Italie, chez nous: E. Gd. — La XII^{me} Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin (Bâle, 16-17 juin 1923): Emma PORRET. — En route pour les 1588 abonnés! — De-ci, de là... — Le Congrès de Rome (suite): E. Gd. — Correspondance. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.



V^{me} COURS DE VACANCES

organisé par

L'ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

à SALVAN (Valais)

du 16 au 21 Juillet 1923

Le succès remporté par ces Cours de Vacances prouvant chaque année leur utilité et leur raison d'être, le Comité Central de l'A. S. F. qui les organise a tout lieu d'espérer que le Cours de 1923 sera aussi fréquenté, si ce n'est plus, que les précédents. Le choix de Salvan permettra en effet à tous ceux qui, fervents admirateurs du Valais, passent leur été dans les montagnes de ce canton, de réserver une semaine au Cours sans déranger leurs projets; et d'autre part, la facilité de communications entre Salvan et les grands centres étant assurée par le chemin de fer — qui permet également de combiner de charmantes excursions, celles qui ne disposent que de peu de temps seront certaines d'employer au mieux leurs vacances en les consacrant au Cours.

Celui-ci, en effet, laissera comme toujours à ses participantes suffisamment de temps libre pour des promenades en commun, des pique-niques champêtres, des haltes dans la forêt: car de ces réunions entre femmes venues des différentes parties de la Suisse et préoccupées par les mêmes problèmes, naissent, nous en avons chaque année fait l'expérience, des relations personnelles qui sont pour chacune un précieux enrichissement. Ce ne sont pas seulement les questions de l'heure qui se posent au monde féminin, qui seront discutées; ce sera aussi notre compréhension nationale qui s'élargira par la connaissance d'autres mentalités, et le sentiment de notre responsabilité de femmes qui en recevra un salutaire essor.

PROGRAMME :

A. Partie pratique et travaux des participantes au Cours :

Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc. 12 h.
Direction pour les participantes de langue française: M^{lle} GOURD (Genève).
Direction pour les participantes de langue allemande: M^{lle} Dr. GRÜTTER (Berne)

B. Conférences :

1. Les assurances sociales, par M. Arthur FREYMOND, député, syndic de Lausanne. 1 h.
2. Le suffrage féminin au point de vue moral, par M^{lle} Hélène NAVILLE (Genève). 1 h.

3. La situation faite à la femme et à l'enfant dans le Code civil suisse, par M^{me} ROULLET, avocate (Lausanne). 1 h.
4. L'éducation sexuelle, par M^{lle} PASCHOUD, professeur (Lausanne). 1 h.
5. La vie et l'œuvre de Frederika Bremer, par M^{lle} Dr. GRÜTTER (Berne) (en allemand). 1 h.
6. Echos du Congrès suffragiste international de Rome, par M^{lle} GOURD (Genève). 1 h.

C. Conférences publiques (le soir) :

Les femmes et la Société des Nations, par M. Ernest BOVET, secrétaire général de l'Association suisse pour la Société des Nations.
Conférences dans les environs, etc.

Le Cours s'ouvrira le lundi 16 juillet, à 15 heures. Les autres jours, les exercices et conférences n'auront lieu que matin de 9 heures à midi. Les séances auront lieu au Grand Hôtel Krafft, LES GRANGES, sur Salvan.

(Prix de la pension au Grand Hôtel : 8 francs par jour).

On est prié de s'inscrire dès maintenant, soit auprès de M^{lle} L. Dutoit, Tourelles-Mousquines, Lausanne, soit auprès de M^{lle} Wyttenbach, Schwarztörstrasse, 9, Berne, qui donneront tous les renseignements nécessaires.

Prix d'inscription

Le Cours complet: Fr. 15.—
Une séance: • 2.50

N. B. — Le Cours n'aura lieu que s'il réunit un minimum de 20 inscriptions.

